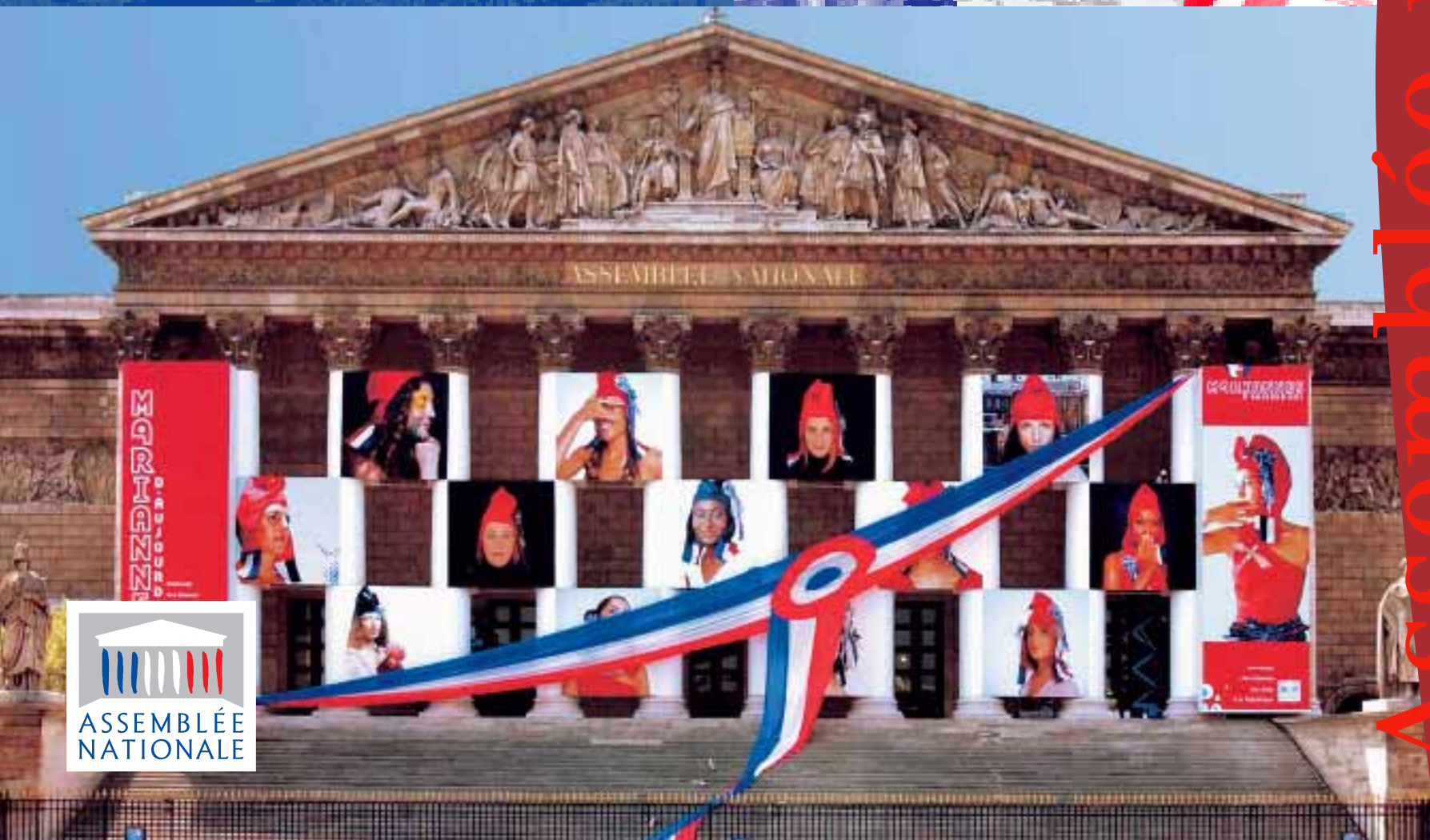
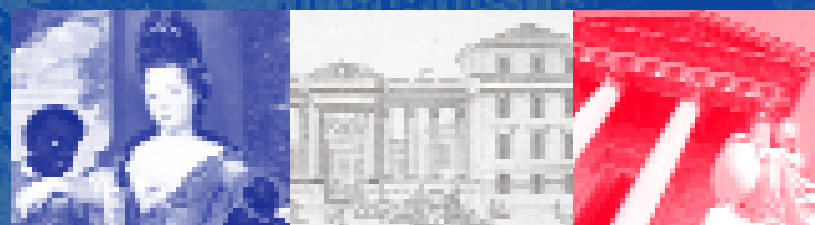
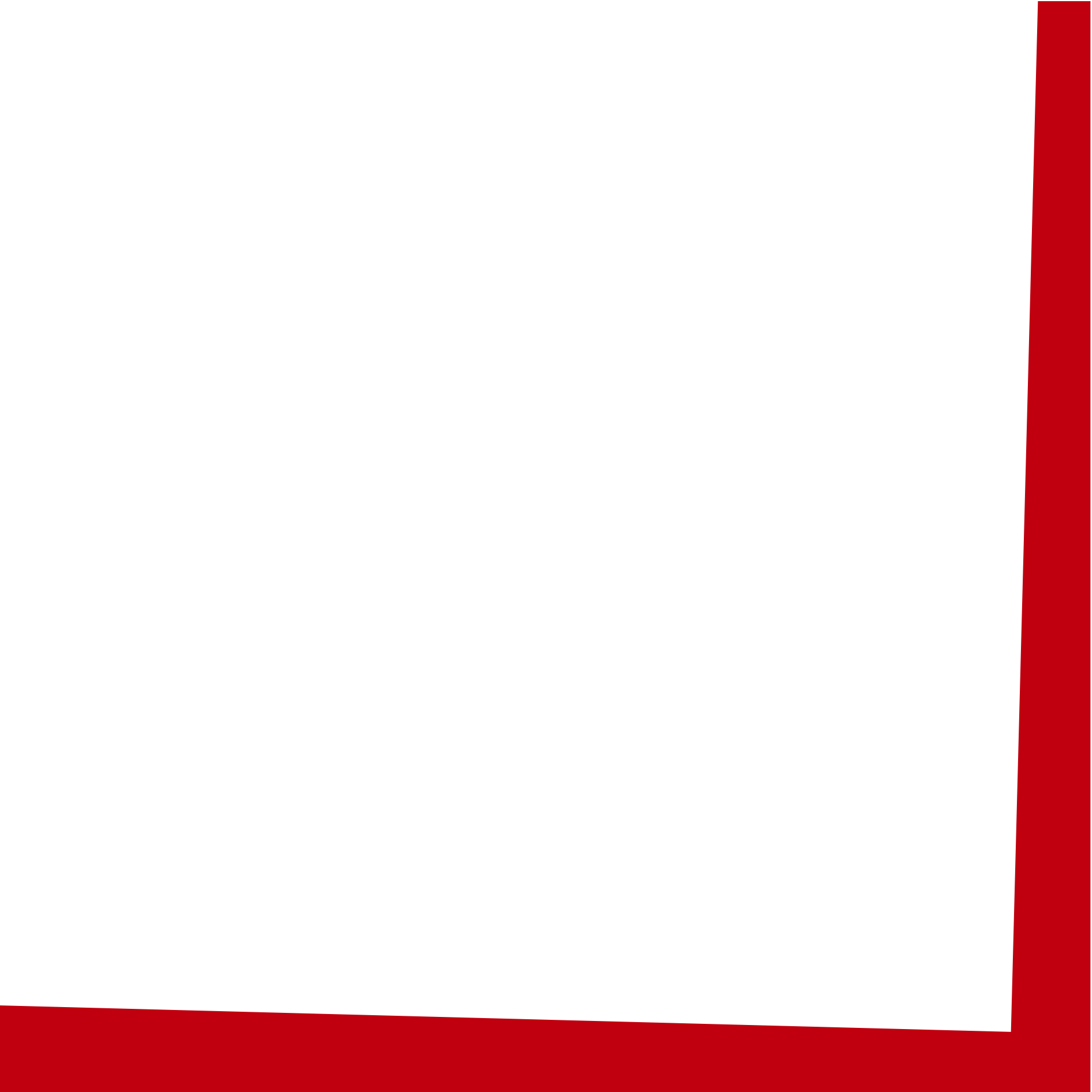


LE PALAIS BOURBON

Un palais pour la démocratie



Assemblée nationale



LE PALAIS BOURBON

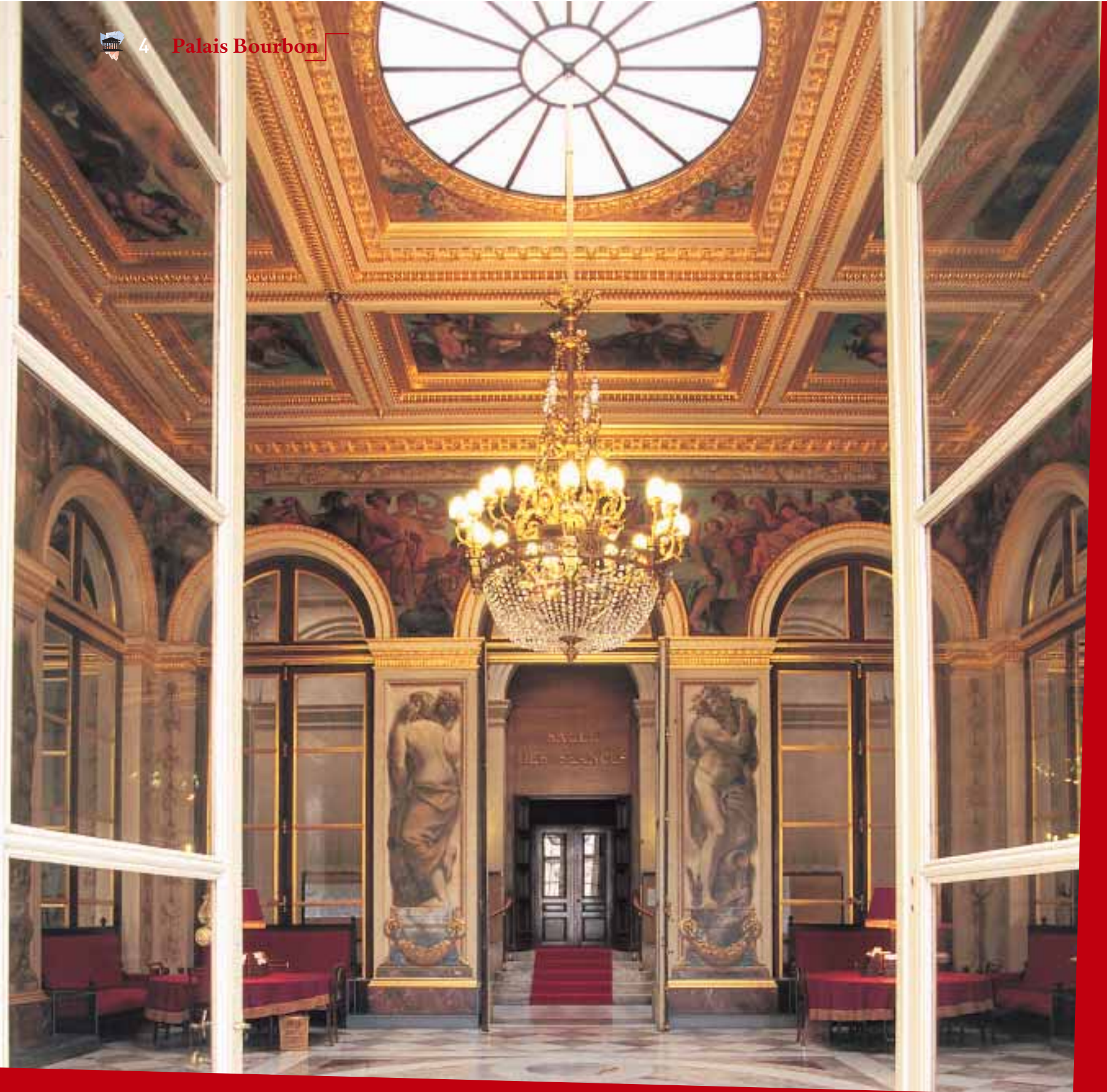
Un palais pour la démocratie





4

Palais Bourbon







SOMMAIRE

Le Palais Bourbon, un palais pour la démocratie



1^{ère} PARTIE

page 9

AVANT LA RÉPUBLIQUE

Une résidence de campagne en lisière de Paris

2^{ème} PARTIE

page 17

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

Du palais des princes au temple des lois

3^{ème} PARTIE

page 25

DE LA RESTAURATION À LA III^e RÉPUBLIQUE

La Chambre s'installe au palais

4^{ème} PARTIE

page 37

LE PALAIS BOURBON AUJOURD'HUI

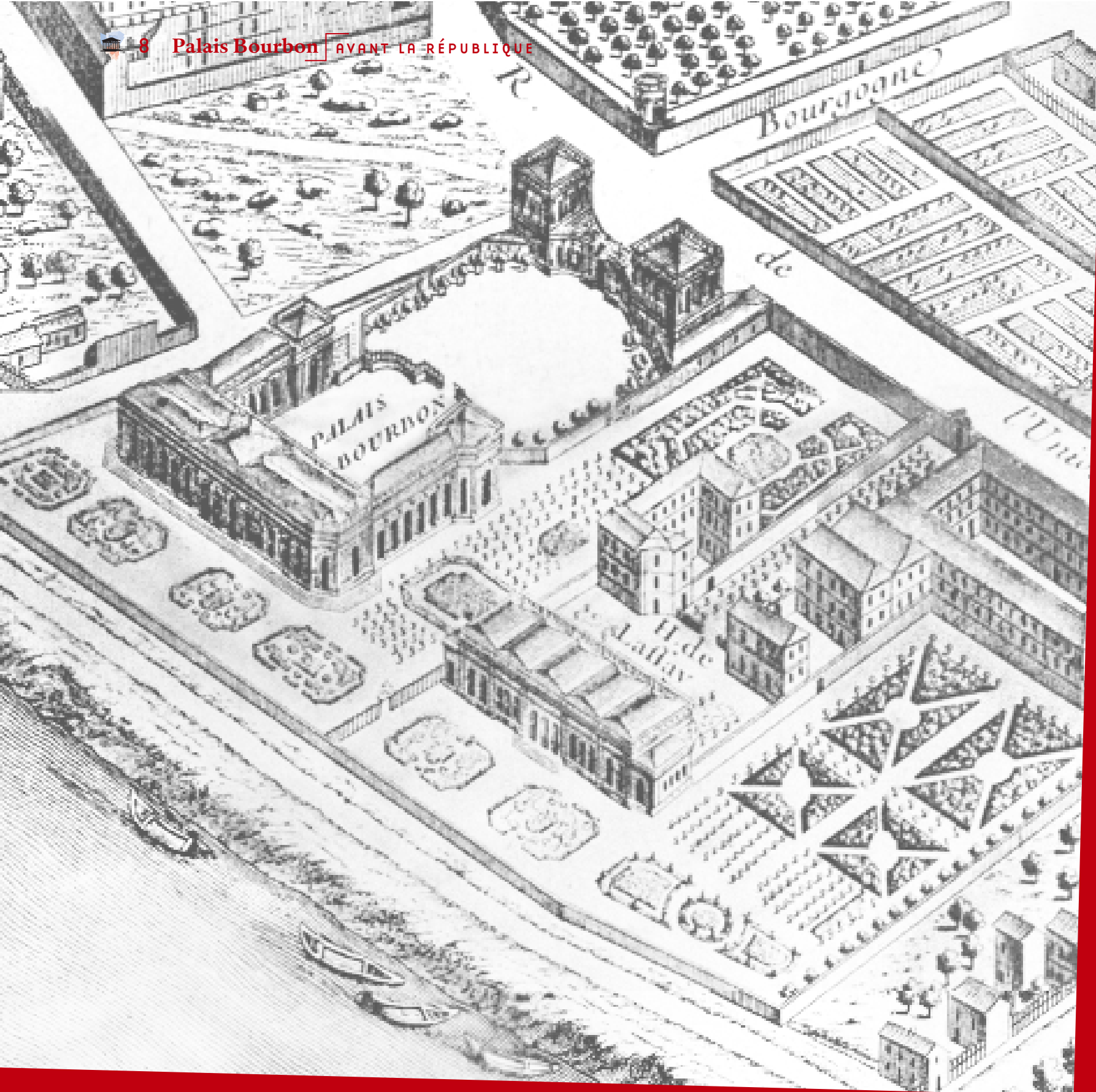
Une ville dans la ville



8

Palais Bourbon

AVANT LA RÉPUBLIQUE



1^{ère} PARTIE

AVANT LA RÉPUBLIQUE

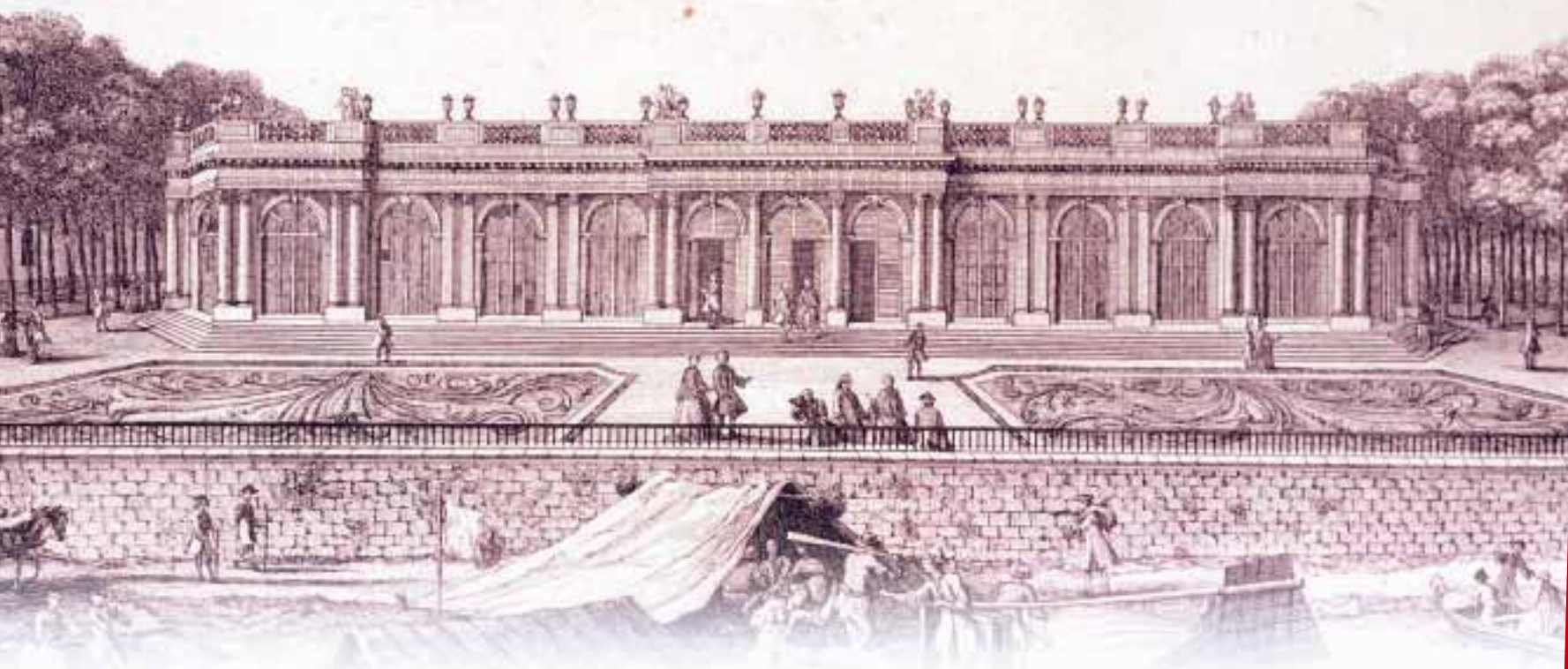
Une résidence de campagne en lisière de Paris

Avant d'être déclaré bien de la Nation sous la Révolution, le Palais Bourbon fut une des résidences aristocratiques les plus en vue de la capitale. Édifié entre 1722 et 1728 pour la duchesse de Bourbon, puis racheté par le prince de Condé, il conserve encore aujourd'hui de nombreuses traces de son siècle d'origine.

En 1720, la duchesse de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan, acquiert plusieurs parcelles de terrain en bord de Seine, sur le lieu dit "de la Grenouillère", emplacement actuel du Palais Bourbon. L'histoire a retenu que c'est sous l'influence du marquis de Lassay - son proche confident - qu'elle a procédé à cet achat et donné en 1722 son aval à la construction de deux palais voisins : le premier côté ouest pour le marquis, le second, quelques dizaines de mètres plus à l'est, pour elle-même.



» La duchesse
de Bourbon



› La façade du Palais Bourbon, à l'époque de la duchesse de Bourbon

Autant que leur rang, il s'agit pour la duchesse et le marquis d'afficher dans le paysage parisien leur appartenance à une élite raffinée, en prise avec les modes et les courants artistiques du temps. Le lieu lui-même n'est pas, loin s'en faut, choisi au hasard : depuis la seconde moitié du XVII^e siècle, le Pré-aux-Clercs, faubourg champêtre de la rive gauche, attire l'aristocratie la plus élégante de la capitale qui aime à s'y faire construire des pied-à-terre entourés de vastes espaces arborés. Entre 1650 et 1740 se constitue ainsi, entre la rue des Saints-Pères et l'hôpital des Invalides, ce que les chroniqueurs mondains dénommeront plus tard le faubourg Saint-Germain, réseau

d'hôtels, de palais et de jardins, élégante et verdoyante antichambre de la grande ville.

Pour y dessiner son futur hôtel, la duchesse de Bourbon fait appel à quelques-uns des architectes les plus en vue de la Régence. L'Italien Giardini d'abord est sollicité, sur les conseils du marquis de Lassay, dit-on, pour dresser les plans d'ensemble du palais. Puis, après le décès de celui-ci en 1722, Jacques V Gabriel et Jean Aubert sont appelés pour terminer le chantier.



PAR SES LIGNES ET SES PROPORTIONS, LE “PREMIER” PALAIS BOURBON S’INSPIRE OUVERTEMENT DU GRAND TRIANON.

Une fois le palais achevé en 1728, les chroniqueurs s’attarderont longuement sur sa ressemblance, il est vrai frappante, avec le Grand Trianon de Versailles. Certains ont voulu voir dans cette similitude la volonté de la duchesse de rappeler sa filiation avec Louis XIV, bien que celle-ci fut déjà connue de tous. Plus sûrement la ressemblance s’explique par l’influence prédominante de Jean Aubert, qui fut disciple et admirateur de Jules Hardouin Mansard, concepteur du Grand Trianon, mais aussi par le goût que la duchesse avait toujours eu pour ce palais versaillais.

Mais plus encore que l’aspect extérieur, l’aménagement intérieur du Palais Bourbon et l’impression de luxe qui s’en dégageaient défrayèrent la chronique de la Régence. Et de fait, les gravures d’époque nous restituent un décor “rocaille” d’une richesse peu commune, où abondent dorures, médaillons et alcôves. Ce luxe n’excluait du reste nullement l’audace, la duchesse ayant souhaité, innovation considérable pour l’époque, que les appartements privés égalent en espace les pièces d’apparat.

Que nous reste-t-il aujourd’hui de ce “premier” Palais Bourbon ? Matériellement très peu de chose : seuls un pan de mur et quelques baies ouvrant sur le jardin des Quatre Colonnes ont

résisté aux incessantes modifications dont l’édifice a été l’objet depuis cette première période. Le visiteur de l’Assemblée qui chercherait trace dans ces murs du style d’origine n’a donc d’autre choix que de se tourner vers l’hôtel de Lassay, dont la facture Régence a été, au fil des siècles, infiniment mieux préservée que celle de son prestigieux voisin.

› La duchesse de Bourbon en tenue de Cour





Il serait cependant abusif de limiter à quelques pierres et fenêtres la part de l'édifice originel dans le palais d'aujourd'hui. De son prédécesseur, le Palais Bourbon tient d'abord son nom, qui, malgré une consonance royale marquée, a étrangement résisté à tous les bouleversements ultérieurs. Il doit également au palais primitif sa disposition en rectangle autour d'une cour et d'une avant-cour ouverte sur la place du

illustré. En témoignage de reconnaissance, le roi lui cède le Palais Bourbon pour le prix symbolique "du terrain et des glaces".

Devenu maître des lieux, le prince de Condé paraît s'accommoder difficilement du palais hérité de son aïeule. Son style raffiné et intimiste semble ne guère correspondre au

A PARTIR DE 1764, LE PRINCE DE CONDÉ, PETIT-FILS DE LA DUCHESSE DE BOURBON, ENTREPREND DE BÂTIR L'ENSEMBLE DE L'ÎLOT BOURBON.

Palais Bourbon, ordonnancement qui sera scrupuleusement conservé par les architectes en charge par la suite du réaménagement des lieux. Enfin, il lui doit à n'en pas douter, au-delà de ces données architecturales, un élément aussi essentiel qu'indéfinissable : une certaine atmosphère, mélange de confort et de solennité, qui, malgré les siècles écoulés, continue d'habiter les lieux et d'y perpétuer la mémoire de sa première occupante, la duchesse de Bourbon.

Après le décès en 1743 de la duchesse de Bourbon, le sort du palais demeure incertain jusqu'en 1756, date à laquelle Louis XV le rachète, soucieux de conserver en l'état ce beau vis-à-vis de la place de la Concorde qu'il est en train de réaliser à sa propre gloire. Ce passage dans le patrimoine royal sera de courte durée : en 1764, le prince de Condé, petit-fils de la duchesse de Bourbon, rentre de la guerre de Sept ans où il s'est brillamment

caractère réputé martial du jeune prince guerrier. Surtout, les murs paraissent bien étroits à celui qui est l'un des tout premiers dignitaires du royaume et dont l'imposant train de vie exige un palais de dimensions bien supérieures à celles de l'aimable résidence de plaisance dont il a hérité.

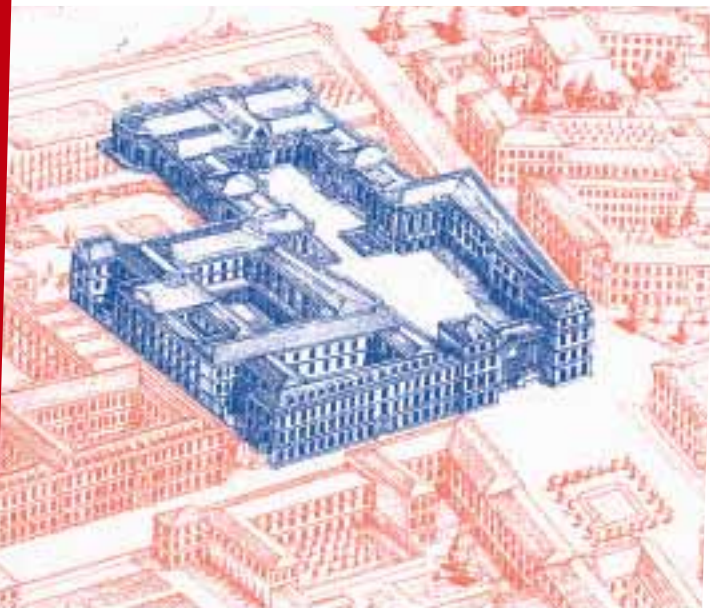
> *Le prince de Condé, petit-fils de la duchesse de Bourbon*





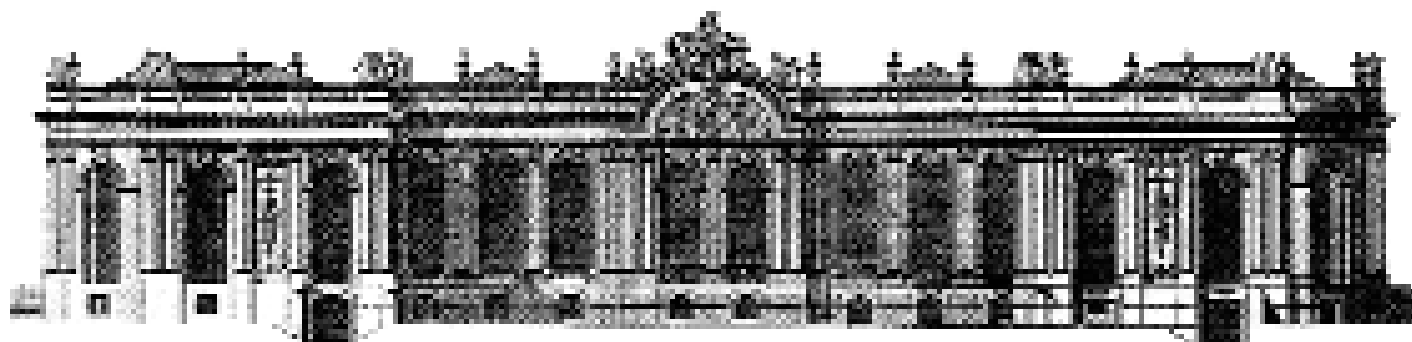
› La colonnade-rideau conçue par Le Carpentier

Aussi, le prince s'évertuera-t-il, durant un quart de siècle, à moderniser le palais, mais surtout à en accroître la surface en multipliant autour de son corps central les annexes et les bâtiments de service. En lieu et place d'un simple hôtel de campagne, c'est ainsi une véritable petite cité qui, entre 1765 et 1789, va surgir de terre pour constituer l'îlot Bourbon tel que nous le connaissons aujourd'hui.



Sous la direction des architectes Barreau de Chefdeville et Le Carpentier, les deux ailes du palais sont agrandies et prolongées par des murs vers la place du Palais Bourbon pour fermer la cour. à leur extrémité, deux pavillons massifs sont bâtis de part d'autre du porche d'entrée en arc de triomphe. Conformément aux vœux du prince, ce porche s'inscrit dans une imposante colonnade-rideau qui permet aux passants d'admirer depuis l'extérieur la cour du palais.

Sur le côté ouest de la cour d'honneur, une série de nouveaux bâtiments, eux-mêmes rythmés par trois cours - aujourd'hui dénommées cours Sully, Montesquieu et d'Aguesseau -, sont bâtis pour abriter les "gens" du prince. Avec les deux petit hôtels annexes de l'hôtel de Lassay, ils constituent le point d'aboutissement d'une allée dont l'élégance tranquille offre désormais un parfait contrepoint à l'imposante cour du Palais Bourbon.



› La façade côté cour, à l'époque du prince de Condé

Au fil des ans, la soif de construction du prince ira jusqu'à s'étendre en dehors même de l'enceinte du palais. Afin de financer la rénovation de celui-ci, il acquiert, dès 1769, les terrains qui le joutent côté sud pour y entreprendre le vaste programme immobilier qui donnera naissance, à partir de 1787, à la place du Palais Bourbon.

EN 1789, LE PRINCE DE CONDÉ FUT LA FRANCE SANS AVOIR VU SON PALAIS ACHEVÉ.

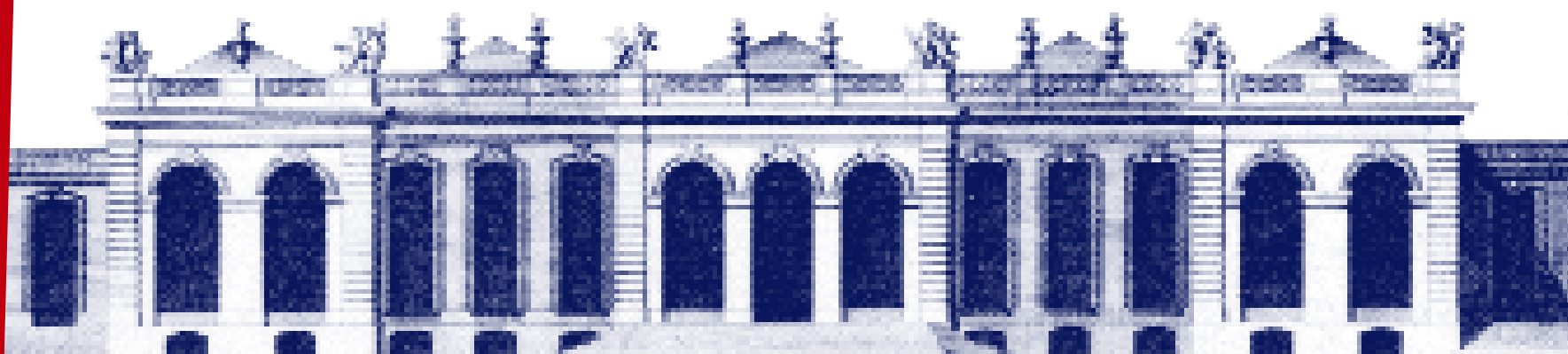


Ce chantier constituera, sur le plan immobilier, l'ultime ambition du prince. Lorsque le 18 juillet 1789, alerté par la prise de la Bastille, il fuit la France, le Palais Bourbon tel qu'il l'avait imaginé n'est pas totalement achevé, malgré vingt-cinq années de travaux et vingt-cinq millions de livres dépensées. La place du Palais Bourbon n'est, pour sa part, qu'à peine entamée : ce n'est qu'en 1814, à son retour d'exil, qu'il pourra contempler son œuvre enfin terminée.

Mais bien qu'ayant alors recouvré la propriété de tous ses biens, il ne pourra cependant pas davantage en jouir : pendant ses années d'exil, la République puis l'Empire auront profondément modifié "son" Palais Bourbon pour en faire, de manière irrévocable, le siège de la représentation nationale.

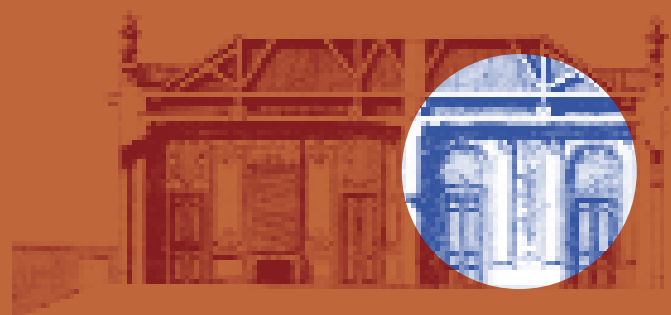
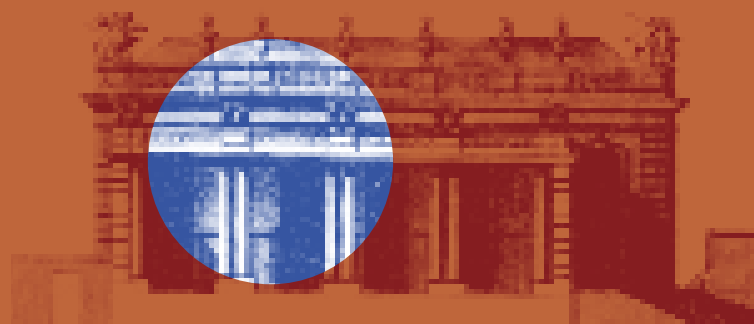


Plan de la façade de l'Hôtel de Lassay du côté de la rivière



L'HÔTEL DE LASSAY, “PETIT FRÈRE” DU PALAIS BOURBON

L'Hôtel de Lassay, aujourd'hui résidence du Président de l'Assemblée nationale, a été construit à la même époque et par les mêmes architectes que le Palais Bourbon. La duchesse de Bourbon avait souhaité que son ami et confident le marquis de Lassay puisse résider dans son immédiat voisinage, dans un palais presque similaire au sien, quoique de taille sensiblement inférieure. Contrairement à son “grand frère” le Palais Bourbon, l'Hôtel de Lassay n'a pas été profondément modifié depuis son origine. Visiter le rez-de-chaussée de l'Hôtel (le premier étage résultant d'un ajout effectué sous la Monarchie de Juillet) permet donc d'imaginer à peu près ce que pouvait être l'atmosphère du Palais Bourbon au siècle des Lumières, avant ses “rénovations” des XIX^e et XX^e siècles.





16 Palais Bourbon

DU PALAIS DES PRINCES AU TEMPLE DES LOIS



2^{ème} PARTIE

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

Du palais des princes
au temple des lois

Le 21 janvier 1798, le Conseil des Cinq Cents tient sa première séance au Palais Bourbon. Mais l'aménagement d'un hémicycle au sein de ce qui n'est encore qu'un palais aristocratique bouleversera profondément l'harmonie du bâtiment. Ce n'est que sous l'Empire que celui-ci commencera à retrouver un début d'équilibre et à acquérir l'apparence d'un véritable bâtiment officiel.



Abandonné dès juillet 1789 par le prince de Condé, le Palais Bourbon reste quelque temps déserté avant d'être déclaré bien de la Nation en 1791. Il sert alors successivement de prison, de remise pour les convois militaires, puis abrite la commission des travaux publics. Cette installation vaut à son voisin l'Hôtel de Lassay d'accueillir pendant quelques mois l'école des travaux publics, au moment même où celle-ci change de nom pour prendre celui d'école Polytechnique.

› *Député du Conseil des Cinq Cents*



Aussi prestigieuse que soit Polytechnique, il paraît alors étrange à beaucoup qu'un si vaste ensemble, de surcroît neuf, ne soit pas affecté à un usage plus conséquent. Aussi, lorsqu'à l'automne 1795, la Convention finissante se met en quête d'un bâtiment susceptible d'accueillir le Conseil des Cinq Cents, assemblée qui doit lui succéder, c'est semble-t-il assez naturellement que le choix se porte sur le Palais Bourbon. Pour la convention thermidorienne, qui prépare la mise en place des nouvelles institutions, le choix du Palais Bourbon répond alors à un évident idéal de modération. Le bâtiment

En même temps qu'elle opère le choix du Palais Bourbon, la Convention désigne les architectes Gisors et Lecomte pour y édifier une salle des séances. Agissant dans l'urgence, ces derniers accompliront la prouesse d'achever leur mission en moins de deux années.

Au lendemain de l'inauguration, le 17 novembre 1797, les gazettes sont unanimes à saluer, outre la performance technique, l'incontestable réussite architecturale que constitue cette première salle des séances. Dans un appareil à

base de marbre blanc et de draperies vert sombre, Gisors

UN PREMIER HÉMICYCLE EST ACHÉVÉ EN 1797. SALUÉ COMME UNE RÉUSSITE ESTHÉTIQUE, IL SE RÉVÉLERA D'UNE QUALITÉ TECHNIQUE PLUS QUE MÉDIOCRE.

possède en effet plusieurs mérites. En premier lieu, il est situé à distance respectable du Palais du Luxembourg, où demeureront les Directeurs. Ainsi, la séparation entre pouvoir exécutif et pouvoir législatif peut-elle mieux s'affirmer que sous la Convention, où députés, comités et ministres étaient pêle-mêle abrités dans les salles du Louvre. En second lieu, l'ensemble que le palais forme avec l'Hôtel de Lassay est bordé sur ses quatre côtés de larges avenues. Il peut donc être plus facilement protégé par la Garde nationale en cas de débordement insurrectionnel. Enfin, il possède l'immense mérite d'être situé au cœur du calme quartier de Saint-Germain, à distance respectable de l'est parisien et de ses imprévisibles foyers d'agitation révolutionnaire.

et Lecomte ont fait ériger six statues de législateurs antiques - Solon, Lycurgue, Caton...- qui impriment à l'ensemble une solennité et une sobriété jugées parfaitement adaptées à la mission des députés.



› Le bureau du Président, qui fut aussi celui de Lucien Bonaparte.



L'impression d'équilibre est accentuée, soulignent les chroniqueurs, par la disposition des bancs des députés en hémicycle, à la manière d'un théâtre antique, fort loin des incommodes salles rectangulaires ou elliptiques qui avaient jusque-là abrité les assemblées révolutionnaires. Revers de cette réussite esthétique et résultat de l'urgence dans laquelle l'édifice a été conçu, celui-ci s'avère rapidement peu fonctionnel et surtout anormalement fragile. Derrière les marbres et la beauté des lignes, apparaissent très vite fissures et infiltrations, aération défectueuse, acoustique médiocre.



› L'hémicycle de Gisors et Lecomte

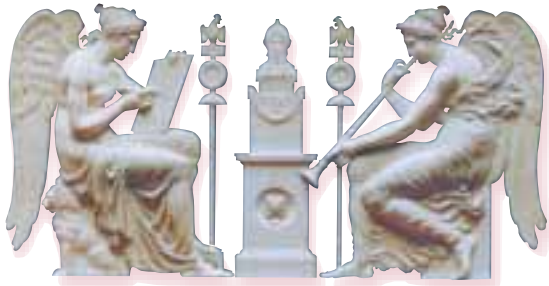
Comme le Palais Bourbon primitif, cette première salle des séances, qui sera détruite sous la Restauration, ne nous est connue que par les gravures et les relevés d'époque. A l'exception des statues des législateurs qui ont aujourd'hui trouvé refuge dans la salle des Quatre Colonnes, un seul élément notable a traversé le temps pour parvenir intact jusqu'à nos jours : l'ensemble, conçu par Lemot, constitué par la tribune de l'orateur et le bureau du Président.

LE BUREAU DU PRÉSIDENT ET LA TRIBUNE DE L'ORATEUR EXALTENT, JUSQUE DANS LEURS MOINDRES DÉTAILS, UN FERVENT IDÉAL DÉMOCRATIQUE.

Remarquable, l'ensemble l'est d'abord par son premier élément, le bureau du Président, dont chaque détail exprime un idéal démocratique puissant. De dimensions volontairement réduites (1,63 mètre de largeur pour seulement 94 centimètres de hauteur) afin de ne pas écraser la tribune de l'orateur, sa structure en acajou est décorée de quatre têtes féminines en bronze strictement identiques, reproduites d'un projet de Temple à l'Égalité conçu par Durand et Thibault. Surélevé pour assurer l'autorité du Président sur les débats, le bureau est cependant soigneusement positionné pour ne pas dépasser la hauteur de la dernière rangée de gradins de l'hémicycle, afin de manifester que son occupant est "primus inter pares", ordonnateur, organisateur, plus que véritable directeur de la représentation nationale.

› La partie avant du bureau du Président avec les quatre figures identiques, inspirées de Durand et Thibault, symboles d'égalité républicaine.





Sous le bureau, la tribune de l'orateur apparaît elle aussi chargée de symboles républicains. Réalisée en marbre griotte et blanc, elle porte en son centre le célèbre relief de Lemot figurant deux allégories : à gauche *"L'Histoire écrit le mot République"* (mot qui sera effacé sous l'Empire) tandis qu'à droite *"La Renommée embouchant sa trompette publie les grands événements de la Révolution"*. Entre ces figures, un piédestal orné d'une tête de Janus (symbolisant le respect du passé et la confiance dans l'avenir) porte un buste de la République, encadré d'enseignes surmontés du coq gaulois, symbole de la vigilance.

EN 1806, NAPOLÉON INSPIRE LA CONSTRUCTION DE LA "COLONNADE DE POYET", QUI DEVIENDRA LE SYMBOLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Lorsque le Consulat puis l'Empire succèdent au Directoire, le Palais Bourbon apparaît, à l'image du pays, profondément transformé, mais ce au détriment manifeste de sa cohérence d'ensemble. En effet, afin de ménager la place nécessaire à la construction de l'hémicycle, la façade héritée du palais primitif avait été profondément dénaturée par Gisors et Lecomte, qui en avaient obturé les ouvertures et y avaient ajouté un lourd attique. Le résultat - une colonnade rythmée de baies aveugles et surmontée par un étrange toit en pain de sucre - s'accommodait d'autant plus mal au goût napoléonien pour l'ordre et la rigueur qu'autour du palais le paysage urbain s'organisait de manière spectaculaire.

La place de Bourbon, voulue par le prince de Condé et commencée en 1787, avait été en effet achevée en 1804, le prince ayant même, avant son départ, obtenu que la rue de Bourgogne soit alignée pour correspondre exactement à l'axe du palais. Côté Seine, le pont de la Concorde, achevé avec les pierres de la Bastille, reliait désormais le site du Palais Bourbon à l'ancienne place Louis XV. Au-delà de la rue Royale enfin, la construction de la Madeleine, entamée en 1764, était réactivée dans la perspective d'en faire un "temple de la gloire" consacré aux grands faits d'armes de l'Empereur.



› La façade construite sous la Révolution (à gauche) apparaît insuffisamment équilibrée. Elle est détruite en 1806 et remplacée par la colonnade conçue par l'architecte Poyet.

Pour mieux intégrer le bâtiment dans cet ensemble urbanistique hors du commun, pour corriger également l'impression disharmonieuse rendue par la façade, le Corps législatif donne en 1806 mandat à l'architecte Bernard Poyet, proche de Lucien Bonaparte, de repenser entièrement l'habillage du Palais Bourbon côté Seine.

La réponse de Bernard Poyet tint en une colonnade de facture classique. Sur le plan artistique, nulle surprise : la Rome impériale constituant alors la référence obligée, le style corinthien est retenu pour le dessin des douze colonnes. La statuaire ornant le perron exalte très classiquement, elle

aussi, la puissance de la loi et de l'Etat : sous le regard de Pallas et de Thémis, siègent quatre grands commis de l'Etat monarchique dont l'Empire revendique désormais l'héritage, incarnant chacun une vertu de l'action politique : Sully le réformateur, L'Hospital le conciliateur, d'Aguesseau l'unificateur du droit, Colbert l'organisateur de l'économie. Plus haut, le fronton, qui sera martelé lors du retour des Bourbons, représente pompeusement "Sa Majesté l'Empereur revenant de la campagne d'Austerlitz, reçu par le président du Corps législatif et la députation."



› A l'origine, le fronton du Palais Bourbon portait un motif à la gloire de Napoléon (ci-dessus), effacé puis remplacé sous la Monarchie de Juillet par une allégorie célébrant le génie national français (à gauche)

DÉCALÉE PAR RAPPORT À LA SALLE DES SÉANCES ET PLUS ÉLEVÉE QUE LE PALAIS QU'ELLE HABILLE, LA COLONNADE N'EST EN FAIT QU'UN IMMENSE TROMPE-L'ŒIL.

Esthétiquement dépourvue de surprises, la colonnade imaginée par Poyet est en revanche, sur le plan technique, riche d'audaces et d'innovations. La première d'entre elles tient dans le positionnement même de l'édifice. L'enjeu étant d'intégrer le palais à un paysage urbain déjà constitué, Poyet prend le parti d'aligner son paravent non sur l'axe du bâtiment à "habiller", mais sur des axes donnés par des éléments extérieurs : le pont de la Concorde et la façade de la Madeleine. De ce choix résulte le décalage de 17 degrés entre la

salle des séances et son paravent. Second trompe-l'œil imaginé par Poyet : le "perron-podium" de trente-deux marches soutenant l'édifice, qui ne répond à aucune nécessité sinon à celle de surélever la colonnade pour la rendre visible dans son entier depuis la rive opposée de la Seine, malgré le bombement du pont de la Concorde.





La légende veut que, malgré tant d'ingéniosité déployée, la colonnade de Poyet eut le malheur de déplaire à Napoléon, à la gloire duquel elle avait pourtant été élevée. Dans un rapport rendu en 1891 sur le patrimoine de la chambre, le député et futur secrétaire d'Etat aux Beaux-arts Antonin Proust rapporta ainsi l'anecdote devenue célèbre : *"L'empereur Napoléon trouvait [la colonnade] à ce point horrible qu'un jour il exprima publiquement le regret de ne plus être officier d'artillerie pour pouvoir pointer ses canons contre ce ridicule paravent."*

LA GARDE RÉPUBLICAINE, TRADITION ET SÉCURITÉ

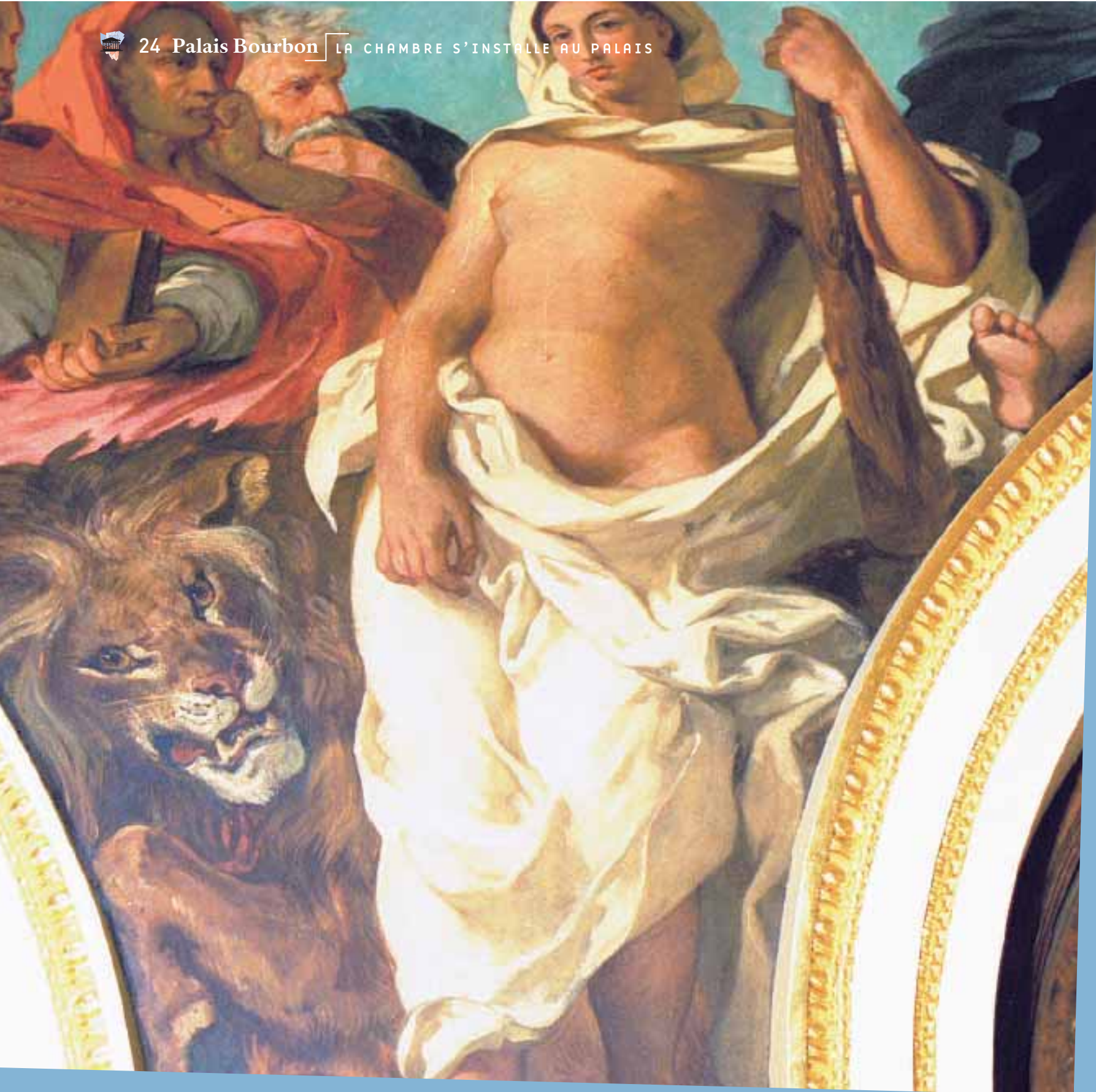
Par sa tenue et son prestige, la Garde républicaine participe au patrimoine du Palais Bourbon. Une unité, commandée par un général, est traditionnellement mise à la disposition du Président de l'Assemblée. C'est en tenue "de campagne" qu'elle lui rend les honneurs au début de chaque séance. Le grand uniforme, resté quasiment inchangé depuis que Louis-Philippe créa ce corps d'élite sous le nom de Garde nationale, est en revanche de sortie lors des réceptions de personnalités étrangères. Au-delà de ces missions d'apparat, la Garde républicaine veille quotidiennement à la sécurité de l'Assemblée, en assurant notamment la surveillance des entrées et en participant activement à l'accueil du public.





24 Palais Bourbon

LA CHAMBRE S'INSTALLE AU PALAIS



3^{ème} PARTIE

DE LA RESTAURATION À LA III^e RÉPUBLIQUE

La Chambre s'installe au palais

De retour au pouvoir en 1814, les Bourbons se voient contraints de maintenir l'institution parlementaire, qui, au fil des ans, confirme puis accroît son pouvoir. Le Palais Bourbon va, dans ses structures mêmes, bénéficier de cette affirmation du parlementarisme.

À partir de 1828, un vaste programme de rénovation du corps central de bâtiment est lancé. Repris et amplifié par la Monarchie de juillet, le chantier va mobiliser les plus grands noms des beaux-arts français, au premier rang desquels Eugène Delacroix, pour donner naissance au Palais Bourbon tel que nous le connaissons aujourd'hui.





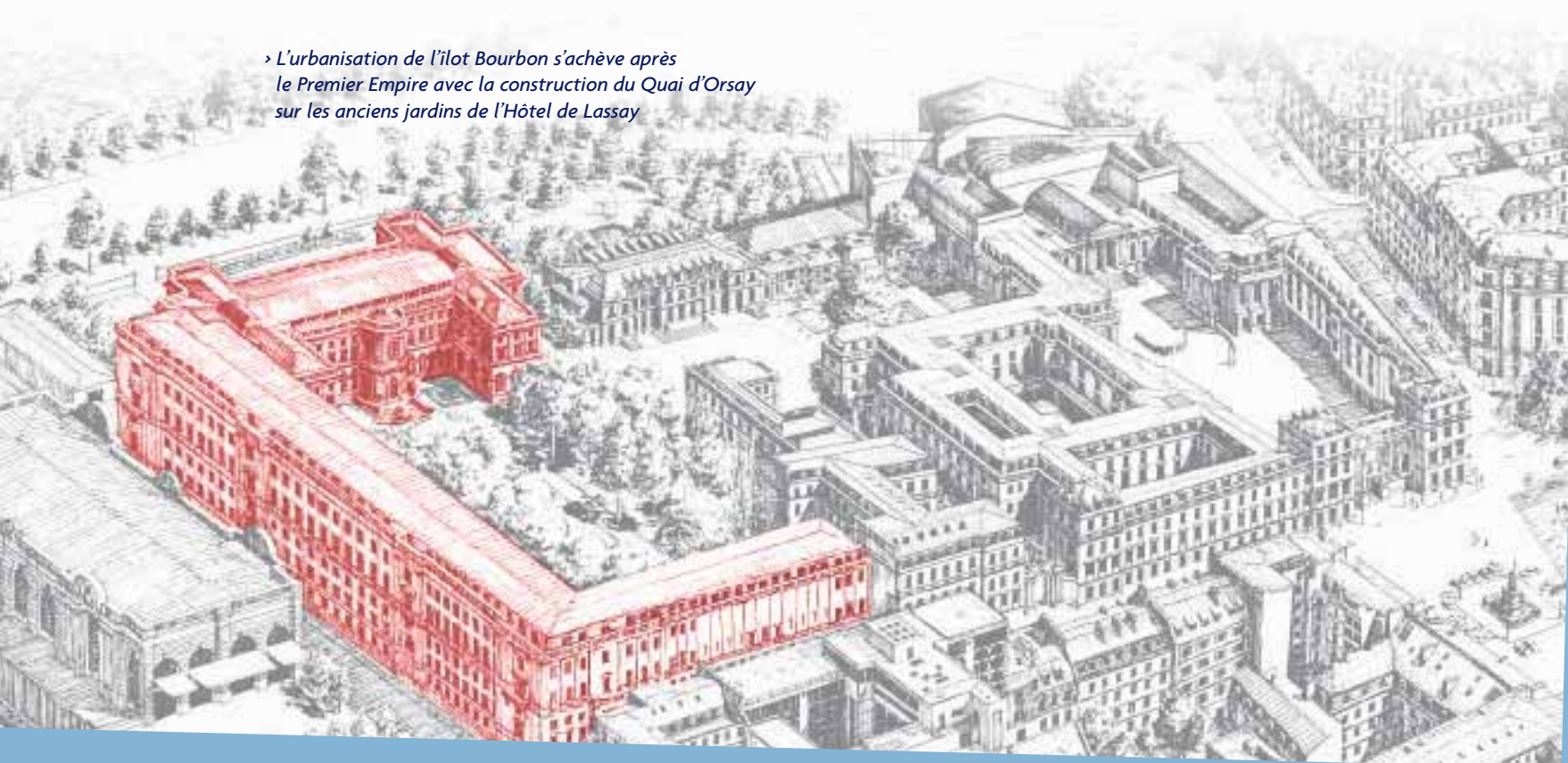
EN 1827, L'ÉTAT ACQUIERT LE PALAIS BOURBON ET CHARGE L'ARCHITECTE JULES DE JOLY DE TRANSFORMER CELUI-CI EN DIGNE SIÈGE DE LA REPRÉSENTATION NATIONALE.

De retour d'exil, le prince de Condé reprend possession de l'îlot Bourbon avec l'intention, semble-t-il, d'y conduire une nouvelle campagne de travaux visant à en effacer les traces laissées par la période révolutionnaire. Convaincu de l'impossibilité d'une telle entreprise, qui supposerait la destruction de la colonnade et de la salle des séances, il se réfugie à l'Hôtel de Lassay et, en 1816, consent à contrecœur un bail à la représentation nationale "pour le grand palais et les deux ailes de la Cour". Est ainsi réalisée la volonté royale, Louis XVIII ayant, peu après son arrivée au pouvoir, pris simultanément deux ordonnances restituant, d'une part, le palais à Condé et l'affectant, d'autre part, à la Chambre des députés.

Pour autant, le maintien du Corps législatif au Palais Bourbon n'en apparaît pas moins menacé. Le refus de la famille Condé, même après la mort du prince, de reconduire le bail, conjugué à l'état de délabrement avancé de la salle des séances, incite à partir de 1820 les responsables du Corps législatif à envisager sérieusement un déménagement de la Chambre vers d'autres murs.

Alors que les locaux de l'Institut, quai Conti, puis ceux du Conseil d'Etat, quai d'Orsay, sont pressentis comme possibles lieux d'accueil, Louis-Henri-Joseph de Bourbon, héritier du prince de Condé, se résout finalement en 1827 à vendre

› *L'urbanisation de l'îlot Bourbon s'achève après le Premier Empire avec la construction du Quai d'Orsay sur les anciens jardins de l'Hôtel de Lassay*





› La salle des Quatre colonnes, l'un des rares salons du Palais Bourbon hérité du bâtiment originel, est aujourd'hui l'un des principaux points de rencontre entre les parlementaires et les médias.

la partie du palais louée au Corps législatif. En levant l'hypothèque sur la pérennité de la présence de la Chambre au Palais Bourbon, cette décision va dissiper les dernières hésitations du gouvernement sur la nécessité de rénover en profondeur les lieux.

S'ouvre, à partir d'avril 1828, sous la direction de l'architecte Jules de Joly, un vaste chantier qui s'étalera sur plus de vingt années et pour lequel les gouvernements de la Restauration puis de la Monarchie de Juillet n'hésiteront pas à engager de très larges crédits et à mobiliser les plus grands noms que comptent alors l'architecture, la sculpture et la peinture françaises.

Comparable par son ampleur aux travaux conduits par le prince de Condé dans les années 1760-80, ce second chantier a un objet qui, de manière frappante, en apparaît rétrospectivement comme très complémentaire. Le prince avait "urbanisé" l'îlot et doté celui-ci de nombreux communs et bâtiments secondaires ; Jules de Joly va, de son côté, remodeler le centre de l'ensemble, à savoir le Palais Bourbon lui-même, pour le transformer en un

bâtiment conforme par ses dimensions et son éclat au rang de son occupant : la représentation nationale.

Si l'état alarmant de l'hémicycle hérité de la Révolution avait constitué le motif premier, convaincant les pouvoirs publics de la nécessité d'une rénovation du palais, les études que conduit Joly à partir d'avril 1828 ne se limiteront donc pas, loin s'en faut, à la seule salle des séances. Il ne s'agit plus, comme en 1795, de construire dans l'urgence un hémicycle au milieu d'un palais, mais bien, selon une logique inverse, d'édifier, autour d'un hémicycle rénové pour l'occasion, un véritable palais législatif avec ses salles d'apparat, ses espaces de rencontre et de réunion, et, bien sûr, sa bibliothèque.



› "Le libérateur du territoire", peint en hommage à Adolphe Thiers par Jules-Arsène Garnier, domine le décor de la salle des Conférences.



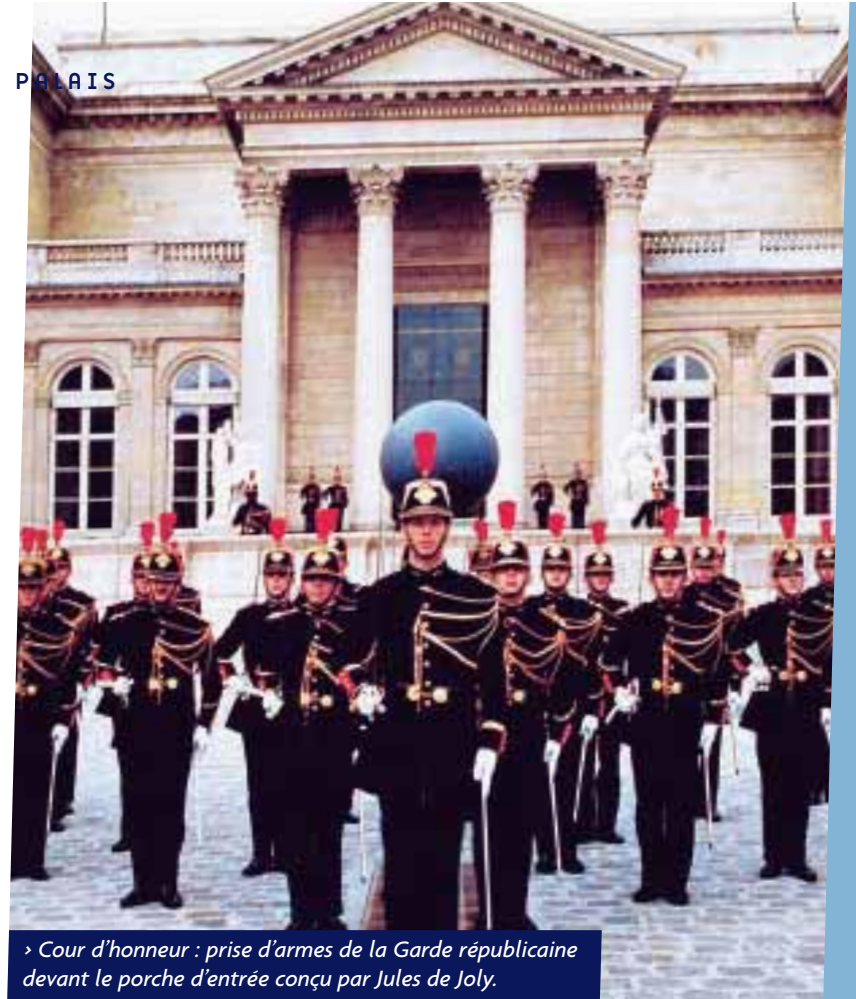
Pour ambitieux que soient les objectifs de Joly, ce dernier aura cependant la sagesse de conserver, chaque fois qu'il le pourra, les points forts du palais existant. Ainsi, demeureront parfaitement intactes la colonnade de Poyet et les salles Empire qui la bordent : salon de l'empereur et salle des gardes. Le scrupule sera même poussé par l'architecte jusqu'à reprendre, dans ses plans pour la nouvelle salle des séances, les lignes directrices posées trente-trois années plus tôt par Gisors et Lecomte : disposition en hémicycle, colonnade de marbre, draperies et maroquins rouges...

Plutôt que détruire et remplacer, Jules de Joly va s'évertuer à ajouter, superposer, compléter - comme il le fera en 1843 pour l'Hôtel de Lassay qu'il dotera d'un étage supplémentaire sans en modifier le rez-de-chaussée Régence -, étendant notamment le Palais Bourbon par la construction d'une série spectaculaire de salles sur un espace gagné sur la Cour d'honneur.

LE PALAIS BOURBON, SUR LES TRACES DE JULES DE JOLY.

Premier apport de Jules de Joly, un porche à quatre colonnes corinthiennes est érigé côté cour, pendant intérieur et en réduction de la colonnade de Poyet, solennisant l'entrée dans le palais et masquant de l'extérieur la verrière d'éclairage de la salle des séances.

Le porche franchi, le visiteur pénètre dans le salon Casimir Périer. Son aspect solennel répond à sa vocation initiale : servir de lieu d'accueil pour le roi à l'ouverture de la session. Bordée de quatre statues de personnages incarnant la modération en politique (le général Foy, Mirabeau, Bailly, Périer), elle se veut une image, par la sobriété de son décor et l'harmonie de ses proportions,



du caractère réconciliateur, rationnel et raisonnable du régime de Louis-Philippe. A noter : sur le mur du fond, un bas-relief commémorant la séance des Etats généraux du 23 juin 1789 et la réplique adressée par Mirabeau au marquis de Dreux-Brézé ; (*"Nous sommes ici par la volonté du peuple et n'en sortirons que par la puissance des baionnettes"*) a été apposé en 1889, sous la III^e République, à l'occasion du centenaire de la Révolution.

De part et d'autre de l'avancée constituée par ce premier espace, s'ouvrent deux séries de salles entourant l'hémicycle. Hasard des commandes ou volonté délibérée des concepteurs ? Celles placées à l'est de la salle des séances - salon Abel de Pujol, salle des Conférences, bibliothèque - paraissent essentiellement consacrées dans leurs thèmes à exalter l'industrie, le progrès, les forces vives sur lesquelles la Monarchie de Juillet entendait



› Le bas-relief de Dalou commémorant la séance des Etats généraux du 23 juin 1789



› Le Palais Bourbon de Jules de Joly témoigne du goût du XIX^e siècle romantique pour l'architecture "historique", avec notamment le salon Casimir Périer (ci-dessus), d'inspiration antique, et la salle des conférences (en haut), de style néo-médiéval.

appuyer sa pérennité ; tandis, qu'à l'inverse, celles vers l'ouest - salon Delacroix, salle des Quatre Colonnes, salle des Pas perdus - célèbrent l'autre versant, plus conservateur, de l'idéologie du régime : la tradition monarchique, l'Histoire, le caractère immuable de l'ordre social.

Première des trois salles situées sur la droite, le salon Abel de Pujol, du nom du peintre à qui nous devons sa décoration, est caractéristique de cette tendance traditionaliste. Il est orné, sur les quatre caissons ornant son plafond, d'allégories célébrant, dans une veine néo-médiévale, l'alliance multiséculaire entre la monarchie et le Droit. L'objectif étant ici, implicitement, de convaincre que l'État de droit est une notion largement



› La statue d'Henri IV dans la salle des Conférences

antérieure à la Révolution et à l'idée républicaine. La Loi salique des Francs, les Capitulaires de Charlemagne et les Édits de Saint Louis sont utilisés par Pujol pour servir de faire-valoir au quatrième et dernier motif, "La Charte constitutionnelle de 1830", qui constitue à n'en pas douter le vrai thème central du salon.

Quelques mètres plus loin, les peintures de François-Joseph Heim ornant la salle des Conférences offrent un exemple plus marqué encore de style néogothique, célébrant un moyen-âge idéalisé, dans lequel l'ordre monarchique et le dynamisme de la bourgeoisie commerçante se complètent pour composer une société à la fois paisible et prospère. Les représentations de "Louis VI le Gros affranchissant les communes" ou de "Louis XII organisant définitivement la chambre des comptes" alternent ainsi au plafond avec divers médaillons figurant "La Prudence", "La Justice", "La Tempérance"... Entre deux portes, une statue d'Henri IV se charge, dans le même ordre d'inspiration, d'évoquer une monarchie populaire et débonnaire, soucieuse du bien-être de ses sujets. Seules touches modernes dans ce décor "troubadour", typique du romantisme français, un buste de Marianne et une toile rendant hommage au grand Gambetta ont été rajoutés sous la III^e République.

QUARANTE-DEUX MÈTRES DE LONG, PORTANT SUR SES MURS L'UN DES PLUS GRANDS CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PEINTURE FRANÇAISE... :

LA BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS BOURBON EST HORS DU COMMUN À PLUS D'UN TITRE.

Aboutissement de cette série de salles, la bibliothèque peinte par Eugène Delacroix est, à l'instar de ses voisines, chargée d'évocations historiques. Cependant, en y pénétrant, le visiteur est avant tout saisi d'un sentiment de rupture. Ici, nulle sagesse, nulle modération, mais à l'inverse, une étonnante profusion de motifs, de couleurs, de perspectives.

Les dimensions de la salle ne sont bien sûr pas étrangères à cette impression d'ampleur : s'étendant sur plus de quarante-deux mètres de long, la pièce est surmontée d'une imposante voûte, elle-même rythmée de cinq coupoles à l'antique.

Mais, autant qu'à ses structures, le caractère monumental du lieu tient à l'évidence à la puissance d'inspiration que Delacroix a déployée pour le décorer. Le contraste avec les deux salles précédentes apparaît dès le choix des sujets : si, en retenant comme thème "La marche de l'humanité vers le savoir et la connaissance", le grand peintre romantique a bien, comme ses confrères Heim et Pujol, retenu une thématique historique,





› Eugène Delacroix : *“Attila foule au pied l'Italie et les Arts”*

celle-ci apparaît cependant d'une ambition d'autant supérieure aux sages évocations médiévales de ses confrères que n'y figurent que des motifs tirés de l'antiquité, de la mythologie ou de l'univers biblique. Afin de préserver la noblesse et la puissance de l'ensemble, Delacroix a en effet radicalement écarté toute évocation, même indirecte, d'une modernité jugée trop triviale, pour se limiter très strictement aux sujets religieux ou gréco-latins.

Ainsi, entre les “culs de-four” placés aux deux extrémités illustrant le combat éternel de la barbarie (“Attila foule au pied l'Italie et les Arts”) et de la civilisation (“Orphée vient policer les Grecs et leur enseigne les Arts et la Paix”), s'égrènent vingt motifs bibliques (“Adam et Eve”, “La captivité à Babylone”) ou antiques (“Alexandre et les poèmes d'Homère”, “Démosthène harangue les flots de la mer”), évoquant irrésistiblement, par leur inspiration comme par leur traité, l'esprit des fresquistes

de la Renaissance. Au final, les cinq coupoles se retrouvent chacune dédiées à l'une des cinq branches fondamentales du savoir - Théologie, Législation, Sciences, Poésie, Histoire -, reflets imagés et oniriques de la connaissance contenue, quelques mètres plus bas, dans les milliers de volumes que contiennent les rayons de la bibliothèque.

Changement de perspective dans l'enfilade de salons qui partent du salon Casimir Périer pour border l'hémicycle sur son côté gauche : même si les décors restent ici, dans leur aspect général, de facture classique - notamment celui de la salle des Quatre colonnes, très sobrement décorée à l'antique -, le progrès, la modernité, le monde industriel en apparaissent clairement comme les thèmes dominants. Ainsi, le Salon Delacroix, initialement salle du Trône, exalte-t-il les forces vives sur lesquelles repose la monarchie de Juillet : Justice et Défense, bien sûr, mais surtout Agriculture et même Industrie.



1833-1848 : DELACROIX AU PALAIS BOURBON



“Et c’est un peintre aussi peu sûr de son œuvre que l’on a choisi pour décorer une salle entière dans le Palais de la Chambre des Députés, et c’est à un tel peintre que l’on confie une des plus grandes commandes de nos jours !” (*Le Constitutionnel* du 11 avril 1834). Lorsqu’en 1833, Eugène Delacroix est désigné pour assurer la décoration de la salle du trône, la presse ne montre que surprise, incompréhension et hostilité. Désigné sur l’inter-

vention d’Adolphe Thiers, ministre des travaux publics et ancien critique d’art, Delacroix n’était, il est vrai, contrairement à ses rivaux Heim ou Vernet, ni membre de l’Institut, ni même partisan de l’académisme professé par celui-ci.

Assez rapidement cependant, la critique saura saluer l’audace des partis-pris choisis par le peintre. Même si le thème imposé - “Les forces vives sur lesquelles repose la Nation : Justice, Industrie, Guerre, Agriculture” - semble appeler une célébration réaliste, Delacroix refuse en effet les évocations trop directes du progrès pour puiser exclusivement son inspiration, comme il le fera plus tard pour la biblio-





thèque, dans l'iconographie antique. Pénétré de l'exemple des grands fresquistes de la Renaissance, il n'a surtout cessé d'inscrire sa peinture dans l'architecture des lieux, peignant les piliers en grisailles pour ménager une transition avec la pierre des murs, poussant ailleurs l'intensité colorée à son maximum pour pallier l'insuffisant éclairage de la salle. En octobre 1836, Théophile Gautier peut saluer le souffle et la noblesse du résultat : "On pourrait se croire dans une salle de la Renaissance décorée par quelque artiste appelé de Florence, tant le style est élégant et souple."

En 1838, ce succès permit à Delacroix de postuler à la décoration de l'ensemble du palais, pour finalement n'obtenir que celle de la bibliothèque. L'influence de Thiers, qui venait de quitter le gouvernement, n'avait cette fois pas réussi à surmonter l'hostilité persistante des milieux officiels, dont trois membres se partageaient le reste du programme : Horace Vernet à la salle des Pas Perdus, Abel de Pujol à la salle des Distributions et François-Joseph Heim à la salle des Conférences.





De manière plus directe encore, la voûte peinte à quelques mètres de là par Horace Vernet dans la Salle des Pas Perdus semble faire écho à l'apostrophe de Guizot : "Enrichissez-vous !". Derrière les personnages qui se penchent aux balcons, se dessine le paysage du Paris du XIX^e siècle, avec ses boulevards affairés et, en arrière-fond, ses cheminées d'usine. Cet étonnant réalisme n'exclut pas, du reste, un certain lyrisme : dominant une partie du décor, un "Génie de la Vapeur", incarnation des bienfaits du Progrès, surgit aux côtés d'une puissante locomotive, toute fumante de vapeur...



› Les célèbres plafonds de la Salle des Pas Perdus, peints par Horace Vernet

TROP SOLENNEL POUR CERTAINS, TROP "LÉGER" POUR D'AUTRES, L'HÉMICYCLE EST DEPUIS SON INAUGURATION EN PERPÉTUEL DÉBAT.

Au centre de ce réseau de salles, l'hémicycle déploie son décor rouge et or. Depuis 1832, année de son achèvement, nombre de voix se sont élevées pour déplorer le caractère excessivement hétéroclite de son décorum, et plus particulièrement la présence d'éléments - draperies rouges, colonnes ioniques - pouvant présenter une inopportune ressemblance avec une salle de spectacles. D'autres critiques viseront les dimensions de la salle, qui aurait été dès l'origine, avec ses 545 m² (soit 3 % de la surface totale des locaux de l'Assemblée), insuffisamment vaste au regard du caractère éminent de sa fonction.

Cependant cette vision d'un hémicycle par trop intime, resserré et confortable, s'estompe dès lors que le regard quitte les banquettes pour opérer un tour complet de la salle. Au sommet, une large verrière domine un plafond orné de plus de cent caissons et bordé

d'une impressionnante frise, peinte par Evariste Fragonard. Y défilent, entre les médaillons, cinq figures de grands législateurs : Justinien, Solon, Lycurgue, Numa, Charlemagne.





Du côté opposé, derrière la tribune des orateurs, un véritable arc de triomphe orne le mur d'adossement de la salle, qui abrite dans ses niches une série de statues. En surplomb du bureau du Président, un bas-relief dû au ciseau de Roman figure "La France répandant son influence sur les sciences, les arts, le commerce et l'agriculture". Quelques mètres au-dessus,

ajoutée sous la III^e République, une tapisserie des Gobelins, inspirée de Raphaël, représente l'école d'Athènes, évoquant les origines grecques de la démocratie. Enfin, de part et d'autre de ces motifs centraux, une impressionnante statuariaire à six éléments se déploie, conférant à l'ensemble toute sa solennité. A droite, la puissance de l'Etat est exaltée par "L'Ordre public" sculpté par Pradier, lui-même surmonté de "La Justice" et de "La Force". À gauche, "La Liberté" du même Pradier, surmontée de "L'Eloquence" et de "La Prudence", célèbre l'ensemble indissociable que forment le régime parlementaire et l'État de droit.



LES TRÉSORS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



La bibliothèque de l'Assemblée nationale abrite plus de 800 000 volumes, ce qui en fait la quatrième bibliothèque française en nombre d'ouvrages. Parmi ses pièces les plus rares, figurent le manuscrit des Confessions de Jean-Jacques Rousseau ou encore les "minutes" originales du procès de Jeanne d'Arc à Rouen (ci-contre), qui transcrit les réponses de la "pucelle d'Orléans" aux questions du tribunal présidé par l'évêque Cauchon.





4^{ème} PARTIE

LE PALAIS BOURBON AUJOURD'HUI

Une ville dans la ville

Avec le retour de la République en 1875, resurgit le regret de ne pas voir la Chambre disposer d'un palais conçu spécialement pour elle. Jusqu'au début des années 1960, d'ambitieux projets de reconstruction et de déménagement se succèdent, toujours inaboutis mais retardant d'autant la modernisation effective du Palais Bourbon. Finalement enclenchée avec la V^e République, cette modernisation revêt aujourd'hui un caractère d'autant plus impressionnant : construction de nouveaux locaux, politique d'ouverture à l'art contemporain et informatisation systématique font aujourd'hui du Palais Bourbon une véritable ville dans la ville, conjuguant de manière spectaculaire technologie et patrimoine.



IL FAUT DÉTRUIRE L'HÉMICYCLE ET LA COLONNADE !



Trop confortable ou pas assez fonctionnel, excessivement compassé ou insuffisamment solennel... : en deux cents ans de vie parlementaire, le Palais Bourbon n'a pas été épargné par la critique, en particulier de la part des élus eux-mêmes. Cette insatisfaction, qui demeurera une constante de la vie parlementaire jusqu'aux années 1960, fut particulièrement vive durant les premières années de la III^e République lorsque, de retour de Versailles, les 578 députés durent réapprendre à vivre dans un hémicycle conçu pour 440 occupants. Symbole de ce sentiment de mal-être, un rapport parlementaire élaboré en 1887 par le député Margaine souligne ainsi l'inquiétante évolution de la courbe de mortalité des députés et n'hésite pas, en conclusion, à identifier l'insalubrité du vieux Palais Bourbon comme l'indiscutable cause de cette vague de décès.

Les principales cibles de ces critiques seront, symboles obligent, la salle des séances et, en particulier, son paravent napoléonien qui, selon les termes d'un autre rapport parlementaire de l'époque, *"semble faire de la chambre le temple de l'obscurité et des ténèbres"*. Les années précédant la première guerre mondiale verront ainsi se succéder sur le Bureau de l'Assemblée de spectaculaires projets de façade, visant à remplacer l'austère colonnade de Poyet par des

édifices jugés plus dignes de la représentation nationale. Conçus pour la plupart dans le goût de l'architecture industrielle qui avait inspiré l'édification de la gare d'Orsay et du Grand Palais, ces projets furent, au soulagement de beaucoup, abandonnés à la veille de la guerre de 1914.

L'ASSEMBLÉE SORT DU PALAIS BOURBON

Avec le temps, les critiques s'affinent pour se concentrer sur l'essentiel : ce n'est pas tant l'hémicycle lui-même qui entrave la qualité du travail parlementaire, que l'insuffisance globale de locaux qui, il est vrai, n'avaient guère, depuis le XVIII^e siècle, reçu d'aménagements particuliers pour abriter une administration moderne. Après la Première guerre mondiale, la Chambre des députés part donc, au fur et à mesure que la complexité du travail parlementaire s'accroît, à la recherche de nouveaux espaces pour abriter dignement commissions et services. En 1932, la construction d'un immeuble destiné aux questeurs dans l'allée de la Présidence est décidée. Simultanément, un hémicycle de 200 places - l'actuelle salle Colbert - est bâti pour accueillir les réunions du groupe parlementaire le plus nombreux.

› À la veille de la Première guerre mondiale, les projets de nouvelles façades s'accumulent sans qu'aucun ne se concrétise



Malgré ce premier effort, l'espace reste trop rare et l'Assemblée doit se résoudre à rompre "l'unité de lieu" qui avait jusque-là cantonné l'activité parlementaire à l'îlot formé par le Palais Bourbon et l'Hôtel de la Présidence. En 1974, le 101 rue de l'Université, situé en face de l'Hôtel de Lassay, est inauguré. Aujourd'hui baptisé "Immeuble Jacques Chaban-Delmas", il permet aux parlementaires de disposer chacun d'un espace de travail individuel. Après l'acquisition, en 1983, de l'immeuble du 233, boulevard Saint-Germain, l'ouverture, en 2002, du 3, rue Aristide Briand a permis d'offrir les espaces nécessaires aux hommes et aux organes qui assurent le fonctionnement quotidien de l'Assemblée : élus, groupes et services administratifs.



› La salle Colbert, l'autre hémicycle du Palais Bourbon



SITE INTERNET, CÂBLAGE À HAUT DÉBIT, CHAÎNE DE TÉLÉVISION : LE PALAIS BOURBON SE FAIT AUJOURD'HUI CENTRE DE COMMUNICATION.

D'abord cantonnée dans l'hémicycle, l'Assemblée est ainsi devenue au fil des décennies une petite ville dans la ville, dans sa géographie comme dans son atmosphère. Les visiteurs friands de pittoresque découvrent avec curiosité les quelques "commerces" mis à la disposition des députés, qui accentuent cette impression d'autonomie : buvette style "art nouveau" construite en 1904 derrière la salle des séances, salon de coiffure et bureau de poste jouxtant la bibliothèque, kiosque-tabac à proximité de la Rotonde... Aménagés pour la plupart sous la III^e République, ces espaces viennent, avec les imposants ascenseurs installés à la même époque, ajouter quelques touches "art nouveau" ou "art déco" au décorum romantique du Palais Bourbon.



› *Le bureau de tabac-presse*



› *L'horloge
de la
Buvette*

L'Assemblée est d'autant plus à l'aise pour revendiquer ces symboles de convivialité qu'elle a constamment veillé, depuis quarante ans, à moderniser en profondeur ses infrastructures. L'avènement de la V^e République en 1958 peut apparaître rétrospectivement comme une date charnière, la nouvelle Constitution ayant eu pour conséquence immédiate, en réduisant drastiquement le nombre de commissions permanentes, de provoquer une importante restructuration des locaux. L'ouverture, en 1992, de la Salle Lamartine a constitué le point final symbolique d'un effort de trente années pour installer dans les sous-sol du palais tout un réseau d'espaces de réunion adaptés aux exigences des débats d'aujourd'hui. Nécessaire complément de cette nouvelle vie en sous-sol, un parking de trois niveaux a été à la fin des

années 1970 installé sous la Cour d'honneur, qui fut pour l'occasion entièrement retournée, avant d'être scrupuleusement recomposée dans son état d'origine.



› *La salle Lamartine*



› La salle de la Commission de la Défense.

Sans nullement dénaturer un patrimoine multiséculaire, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont également fait, et en force, leur entrée au Palais Bourbon. Depuis 1999, les immeubles dépendant de l'Assemblée bénéficient tous d'un câblage à haut débit, permettant aux élus et à leurs collaborateurs d'avoir un accès direct et immédiat aux sources d'information modernes. Hébergeant un site



internet (assemblee-nationale.fr) visité chaque année par deux millions d'internautes, le Palais Bourbon est également doté, depuis mars 2000, de sa propre chaîne de

SYMBOLE DU RENOUVEAU DU PALAIS BOURBON, L'ASSEMBLÉE A RENOUÉ AVEC SA TRADITION DE MÉCÉNAT POUR FAIRE ENTRER L'ART CONTEMPORAIN DANS SES MURS.

télévision, La Chaîne Parlementaire-Assemblée nationale, qui retransmet, depuis l'Assemblée même, débats parlementaires,

journaux d'information et tribunes politiques. Sous les marbres et les ors, courent donc désormais, avec une intensité insoupçonnée, les fils invisibles de la modernité...

Afin d'inscrire de manière encore plus spectaculaire le bâtiment dans son temps, la présidence de l'Assemblée nationale a souhaité, depuis la fin des années 1980, ouvrir plus largement les portes du Palais Bourbon à l'art contemporain, renouant ainsi avec la tradition de mécénat artistique inaugurée au XIX^e siècle, qui avait vu les plus grands noms des beaux-arts français contribuer à la décoration des lieux. Cet effort continu permet aujourd'hui à l'Assemblée nationale de figurer au tout premier rang des institutions publiques ouvertes à la création contemporaine.



› La sphère
des Droits
de l'Homme

Le premier temps fort de cette nouvelle politique fut le bicentenaire de la Révolution de 1789, à l'occasion duquel l'Assemblée procéda à deux commandes d'envergure. La première tendait à doter le Palais Bourbon d'une œuvre rappelant le caractère universel et intemporel des Droits de l'Homme proclamés en 1789 par l'Assemblée nationale constituante. Au terme d'une compétition internationale qui vit concourir quelques-uns des plus grands noms des arts plastiques, le projet de Walter de Maria fut retenu. Par référence à la portée universelle de ces droits, le sculpteur a conçu une sphère-monolithe de granit noir, posée sur un parallépipède de marbre blanc, lui-même entouré d'un hémicycle où sont gravés les dix-sept articles de la Déclaration des Droits de l'Homme ainsi que son préambule. Destinée à orner la Cour

d'honneur, où les visiteurs peuvent aujourd'hui l'admirer, la sphère contient, invisible à l'œil nu, un cœur de bronze doré symbolisant la dimension humaine, affective et sensible des Droits de l'Homme.

La seconde commande effectuée par l'Assemblée pour le bicentenaire est visible dans la station de métro rebaptisée à cette occasion "Assemblée nationale".

La proposition retenue se distingue par son originalité et sa volonté d'inscrire un message civique dans la vie quotidienne des citoyens. En dessinant sur de vastes affiches publicitaires aux couleurs vives une silhouette symbolisant la présence des députés, l'œuvre évolutive du plasticien Jean-Charles Blais propose un habillage modernisé de l'ancienne station "Chambres des députés".



› La station de métro
"Assemblée nationale".

Mais c'est incontestablement à l'intérieur du palais que la présence d'œuvres contemporaines, surprenant le visiteur entre peintures classiques et statues à l'antique, marque le mieux la volonté de l'Assemblée nationale d'entretenir en ses murs un patrimoine vivant et novateur. La peinture d'Hervé di Rosa, placée dans la galerie d'accès du public aux tribunes en est l'exemple le plus coloré, frise truculente déployant dans un style proche de la bande dessinée une vision rafraîchissante de la citoyenneté. Plus loin, dans la rotonde qui porte désormais son nom, le peintre Alechinsky a placé au milieu des marbres et des stucs une touche inattendue de poésie végétale, couvrant les murs de la petite pièce de fleurs, de feuilles et de branches, elles-mêmes surmontées d'un vers libre du poète Jean Tardieu : *"Les hommes cherchent la lumière dans un jardin fragile où frissonnent les couleurs."*

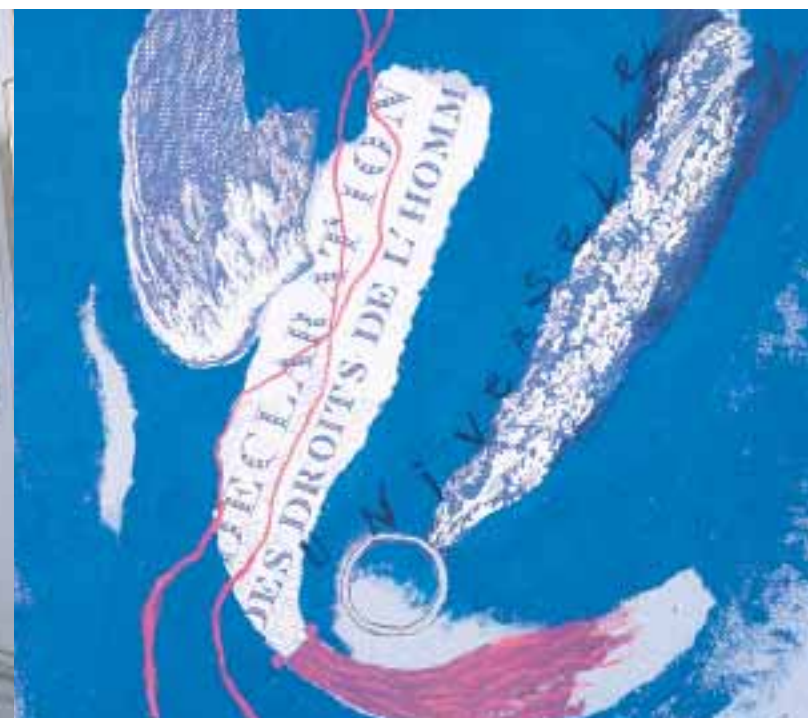


› Olivier Debré : *"Ocre rayé des Tilleuls"* (huile sur toile)

› *"Rotonde d'Alechinsky"*



› Richard Texier : *"La Suite des droits de l'homme"* (tapisserie, détail)





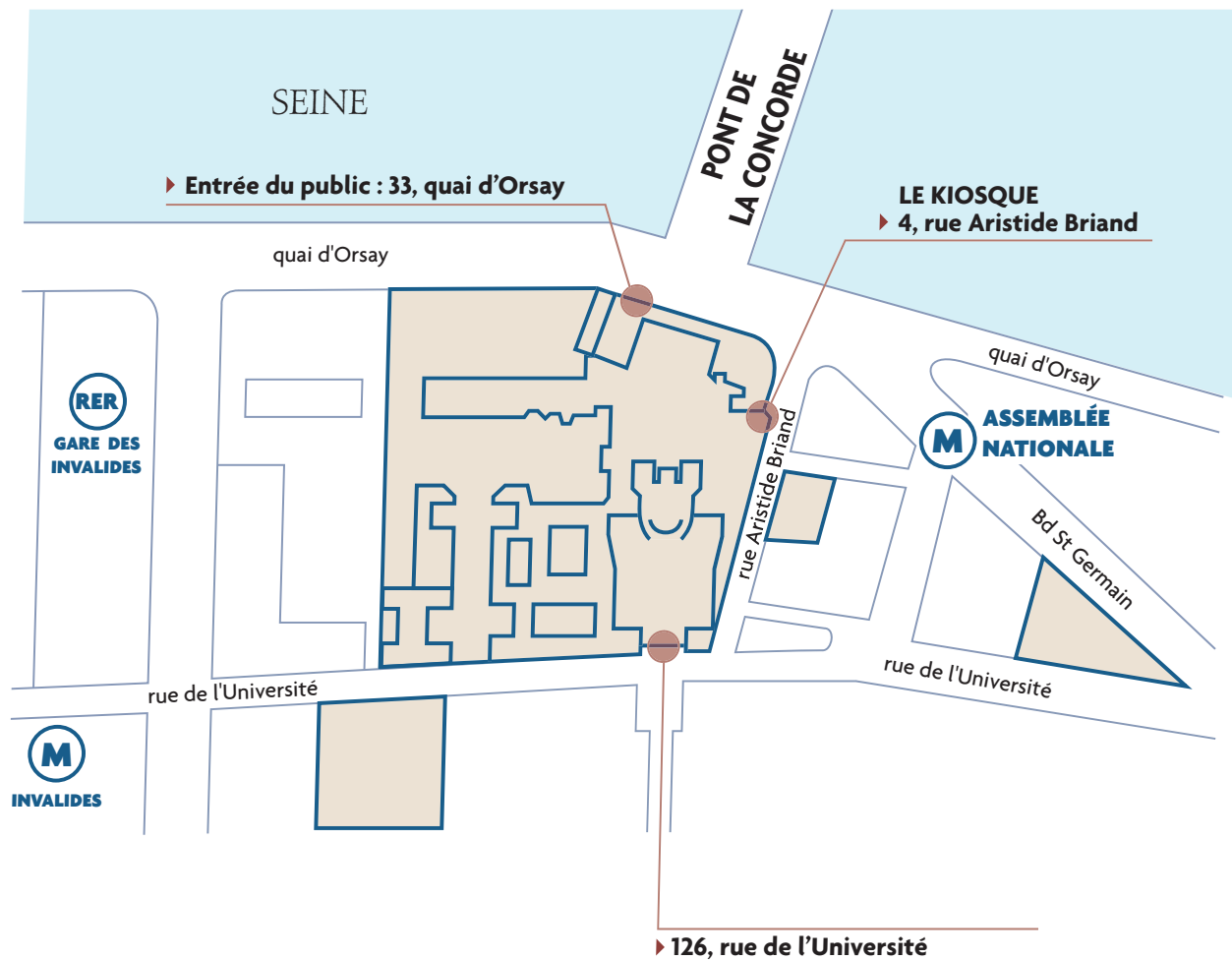
UN “KIOSQUE”, POUR TOUT SAVOIR !

L'Assemblée nationale continue sans cesse de créer dans ses murs de nouveaux espaces facilitant l'accueil et l'information du public. Témoin : le "Kiosque de l'Assemblée" aménagé rue Aristide-Briand à proximité des jardins de la buvette. Ouvert à tous, il permet aux visiteurs de consulter et d'acquérir toutes les publications ayant trait à la vie parlementaire : rapports, documents législatifs, sélection d'ouvrages politiques et historiques. Le Kiosque comprend également un espace de consultation interactif dans lequel chacun peut, entre autres sources d'information, consulter

le site de l'Assemblée et les nombreux CD-Roms édités par ses soins. Enfin, il propose une boutique dans laquelle les visiteurs peuvent acquérir des souvenirs et des cadeaux se rapportant à l'Assemblée nationale.



COMMENT ACCÉDER AU PALAIS BOURBON

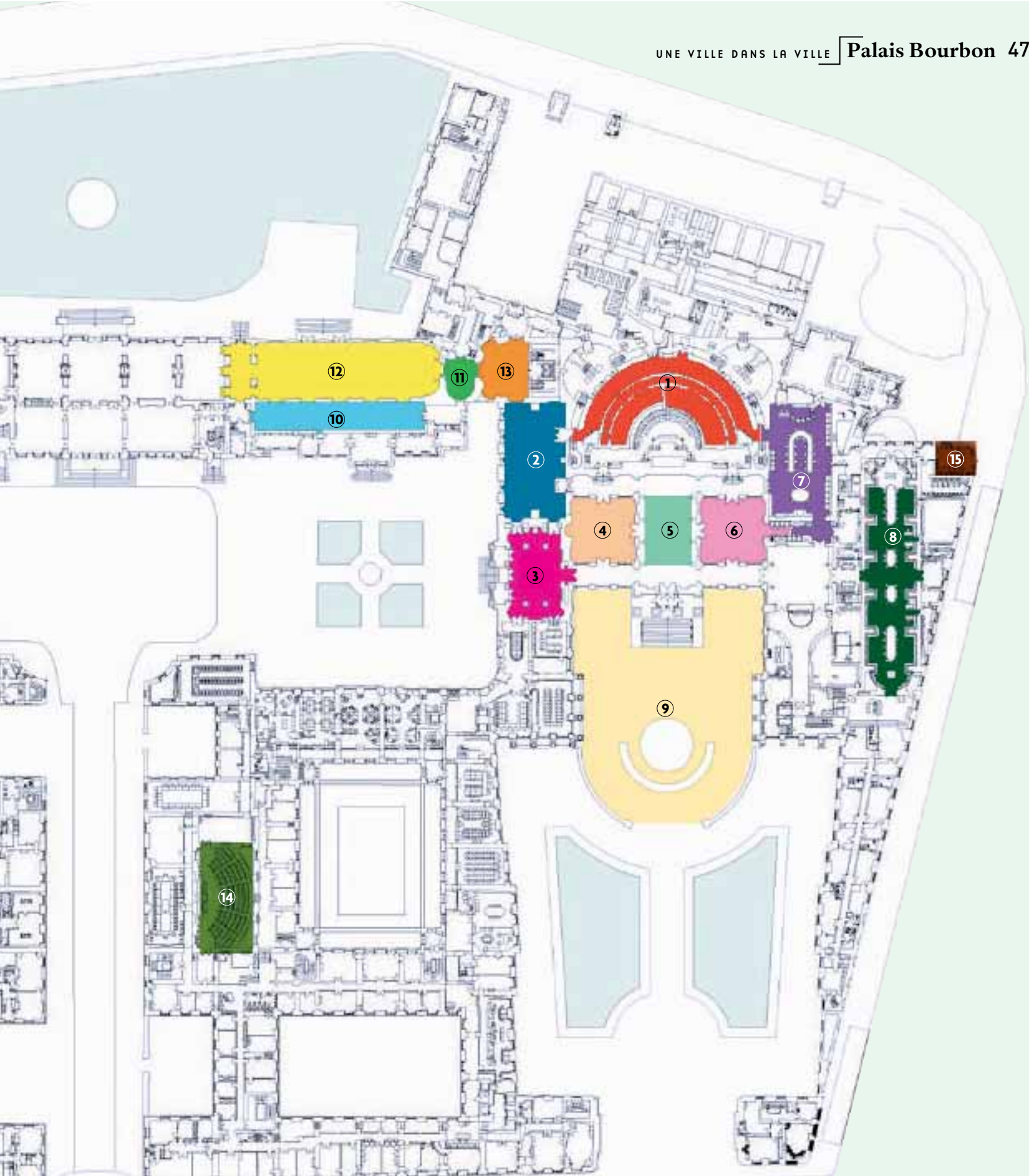


CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :

ASSEMBLÉE NATIONALE, RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX COUVERTURE ET P11,
ILLUSTRATIONS © ASSEMBLÉE NATIONALE/PIRÈS-TRIGO : COUVERTURE, P13 ET P26, MARC CAMUS/ETC P36



-  1 - Hémicycle
-  2 - Salle des Pas Perdus
-  3 - Salle des Quatre colonnes
-  4 - Salon Delacroix
-  5 - Salon Casimir Périer
-  6 - Salon Pujol
-  7 - Salle des Conférences
-  8 - Bibliothèque
-  9 - Cour d'honneur
-  10 - Galerie des tapisseries
-  11 - Rotonde d'Alechinsky
-  12 - Galerie des fêtes
-  13 - Rotonde
-  14 - Salle Colbert
-  15 - Kiosque





Secrétariat général de l'Assemblée nationale
Service de la communication et de l'information multimédia
126, rue de l'Université - 75007 Paris
Téléphone : 01 40 63 69 81
www.assemblee-nationale.fr